

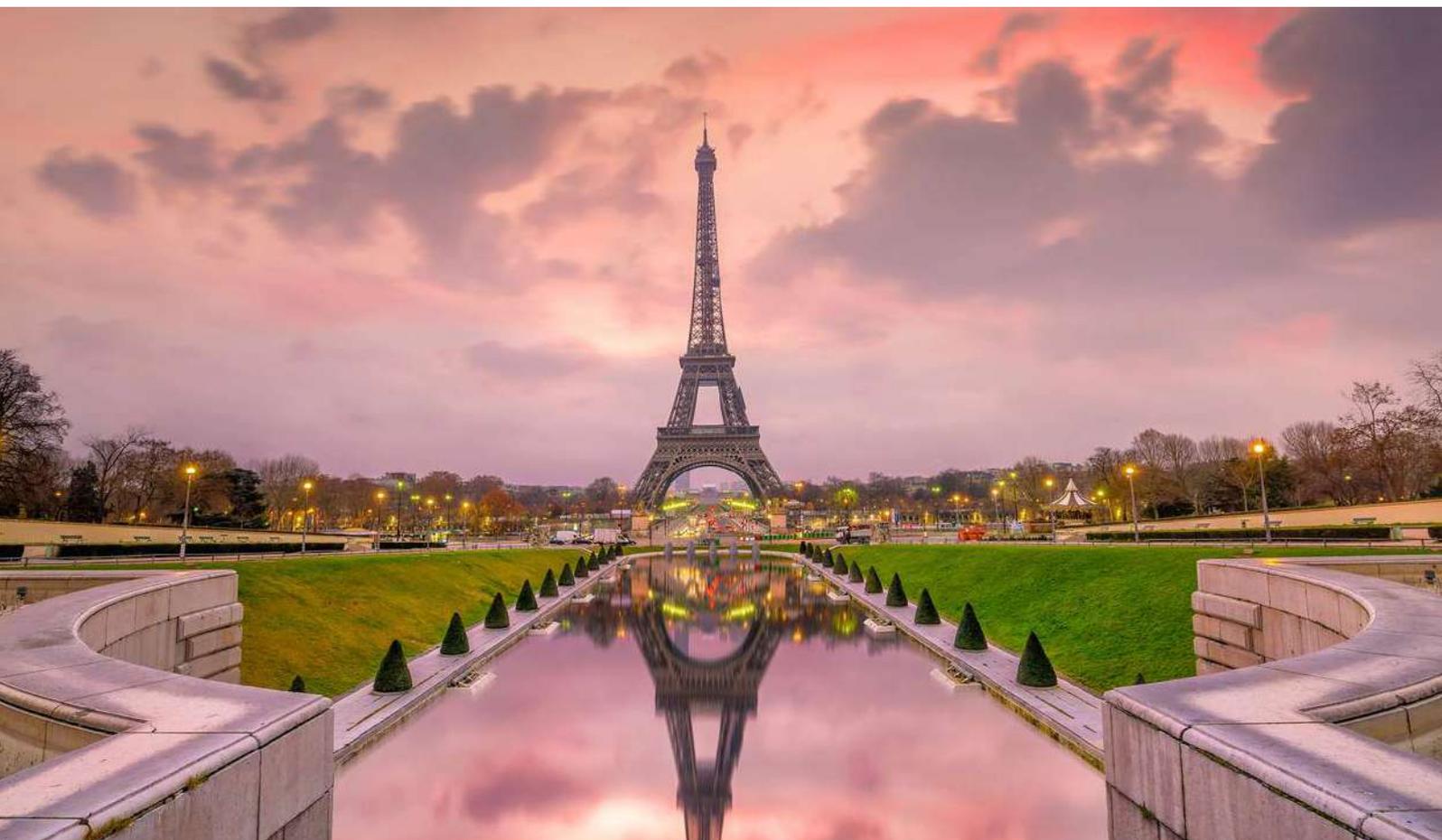
BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Paris



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons - appartements	0€ à 400.000€	5%
	400.001€ à 800.000€	4%
	A partir de 800.001€	3%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Île de France



Honoraires 2021 applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	5%
	300.001€ à 800.000€	4%
	A partir de 800.001€	3%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



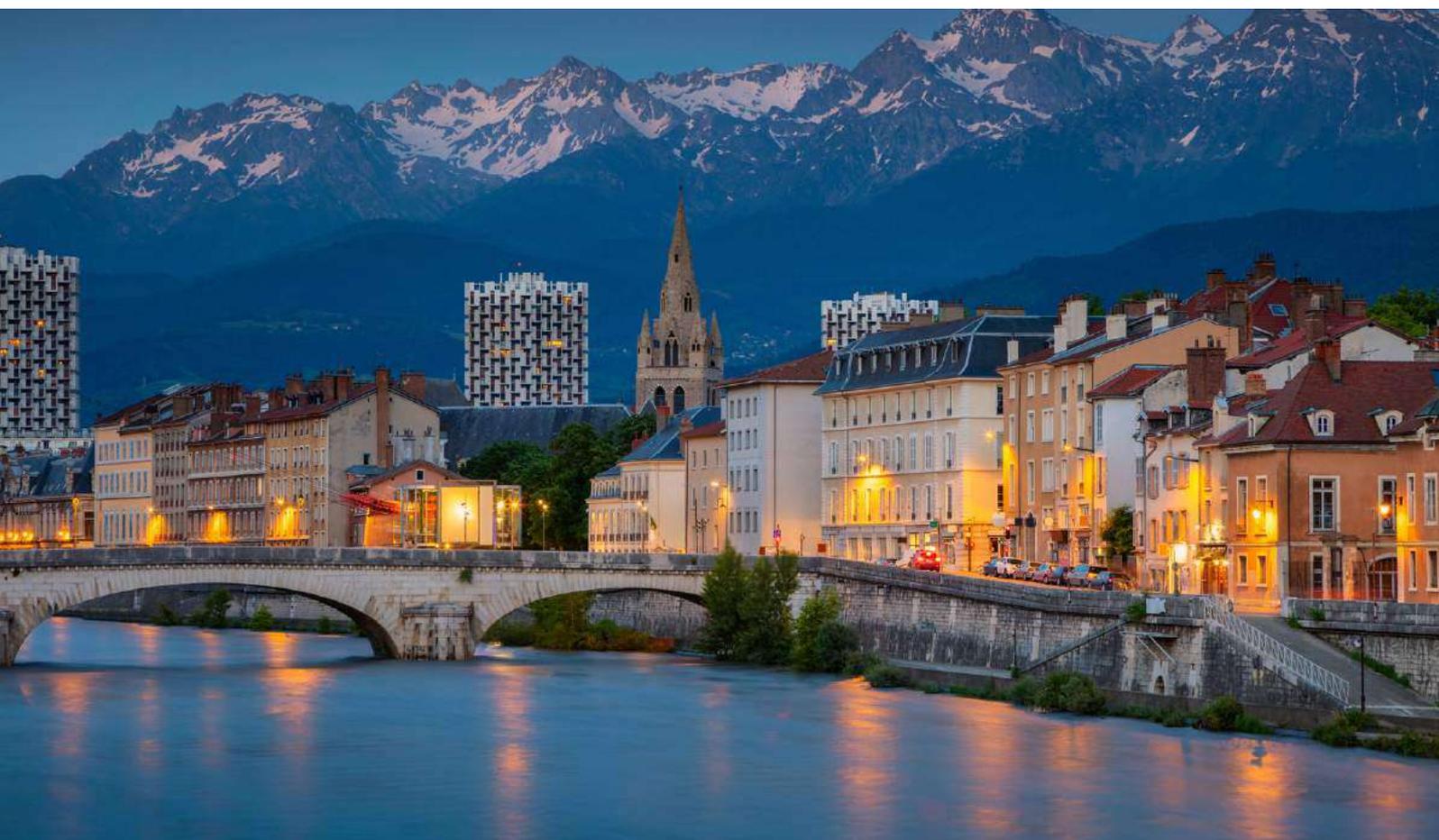
BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Isère
38



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	5%
	A partir de 300.001€	4%

Exemple : Pour un bien immobilier en vente au prix de 350.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.000€ TTC soit 4% de 350.000€.

Terrains constructibles 5%

Exemple : Pour un terrain en vente au prix de 290.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.500€ TTC.

Terrains agricoles Forfait 5.000€

Garage, Boxe, Parking Forfait de 3.000€

Murs commerciaux 5%

Fond de commerce et baux commerciaux 10%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Ariège

09

Barème honoraire



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 60.000€	Forfait 5.000€
	60.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 230.000€	5%
	A partir de 230.001€	4%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 150€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Bretagne

29/56/22/35

Barème honoraire



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 200.000€	6%
	A partir de 200.001€	5%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Aude

11



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	6%
	A partir de 300.001€	5%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Corse



Honoraires 2021 applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 200.000€	6%
	A partir de 200.001€	5%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Haute Garonne

31

Barème honoraire



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 60.000€	Forfait 5.000€
	60.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 230.000€	5%
	A partir de 230.001€	4%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 150€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Lyon
Lyon Métropole

Barème honoraire



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	5%
	A partir de 300.001€	4%

Exemple : Pour un bien immobilier en vente au prix de 350.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.000€ TTC soit 4% de 350.000€.

Terrains constructibles 5%

Exemple : Pour un terrain en vente au prix de 290.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.500€ TTC.

Terrains agricoles Forfait 5.000€

Garage, Boxe, Parking Forfait de 3.000€

Murs commerciaux 5%

Fond de commerce et baux commerciaux 10%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



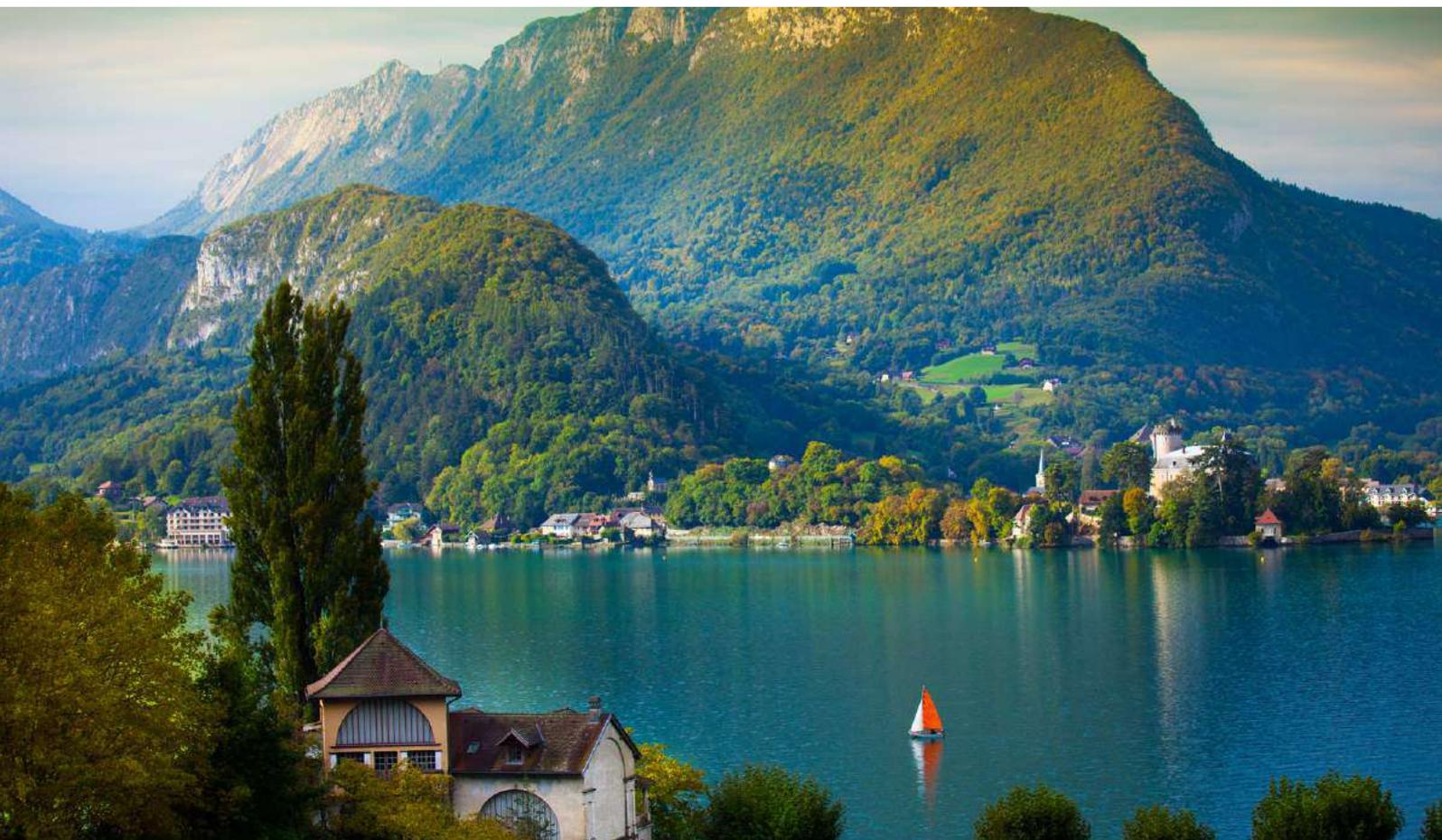
BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Savoie
Haute Savoie
73/74



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	5%
	A partir de 300.001€	4,5%

Exemple : Pour un bien immobilier en vente au prix de 350.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 15.750€ TTC soit 4,5% de 350.000€.

Terrains constructibles 5%

Exemple : Pour un terrain en vente au prix de 290.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.500€ TTC.

Terrains agricoles Forfait 5.000€

Garage, Boxe, Parking Forfait de 3.000€

Murs commerciaux 5%

Fond de commerce et baux commerciaux 5%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

Vaucluse

84



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 200.000€	6%
	A partir de 200.001€	5%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Yonne

89

Barème honoraire



Honoraires 2021
applicables aux ventes

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 5.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 200.000€	6%
	200.001€ à 300.000	5%
	A partir de 300.001€	4%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

**Charente Maritime
17**



**Honoraires 2021
applicables aux ventes**

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 100.000€	7%
	100.001€ à 300.000€	5%
	A partir de 300.001€	4%

Exemple : Pour un bien immobilier en vente au prix de 350.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.000€ TTC soit 4% de 350.000€.

Terrains constructibles 5%

Exemple : Pour un terrain en vente au prix de 290.000€ TTC les honoraires d'agence seront d'un montant de 14.500€ TTC.

Terrains agricoles Forfait 5.000€

Garage, Boxe, Parking Forfait de 3.000€

Murs commerciaux 5%
Fond de commerce et baux commerciaux 10%

Estimations Gratuite si suivi d'un mandat de vente
300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Barème honoraire

**Côte d'Azur
13/83/06**



**Honoraires 2021
applicables aux ventes**

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons appartements	0€ à 50.000€	Forfait 4.000€
	50.001€ à 200.000€	8%
	A partir de 200.001€	6%
Terrains constructibles		5%
Terrains agricoles		Forfait 5.000€
Garage, Boxe, Parking		Forfait de 3.000€
Murs commerciaux		5%
Fond de commerce et baux commerciaux		10%
Estimations	Gratuite si suivi d'un mandat de vente 300€ si estimation seule (succession, donation, legs, etc.)	

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..



BONAPARTE

VOTRE AGENT IMMOBILIER

3.0

Gérard DURRIEU
Châteaux et Vignobles

Barème honoraire



**Honoraires 2021
applicables aux ventes**

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maisons - Appartements Châteaux - Vignobles	0€ à 10.000.000€ A partir de 10.000.001€	10% 8%
Murs Commerciaux	0€ à 10.000.000€ A partir de 10.000.001€	10% 8%
Fonds de commerce	0€ à 10.000.000€ A partir de 10.000.001€	15% 10%
Terrain		10%
Terrain avec étude technique, juridique et financière		15%

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

Le réseau Immobilier BONAPARTE ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

RÉSEAU BONAPARTE et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

L'agent commercial mandataire du RÉSEAU BONAPARTE n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties et ne peuvent être rédigés que par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont directement payés au RÉSEAU BONAPARTE par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur..

